

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0046535

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 484 Société : 45464

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : STITOU Amine

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661 5854 17 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16 SEP. 2020

Nom et prénom du malade : STITOU Amine Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Oftaclia

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

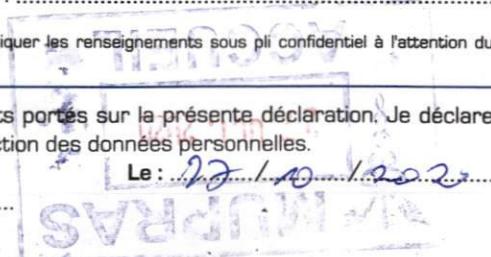
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 22/10/2020

Signature de l'adhérent(e) : ap



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16 SEP 2020	GS	1	300 00	Dr. HABIB LAHLOU Hypothéologiste 100, rue seghir - 1er Etage 0522 43 32 21 / 54 15 45 - Urgence: 0651 10 12 56
	FO = 515		150 00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ALMUSAR SAU THERAPIE HEPATIQUE 96 98 PHARMACEUTIQUE CACHET DU PHARMACIEN	16.09.2020	3147,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS EN HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratique et indiquant la nature des soins.

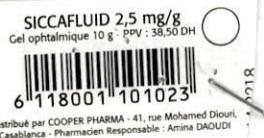
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
Casablanca, le 16 SEP. 2020

Chirurgie de Cataracte par Phako
Lentilles de contact - Laser - Angiographie
Chirurgie de la Paupière

Date fab.: تاريخ الصنع
Exp.: تاريخ الانتهاء
N° de lot: الدفعه:

جراحة العيون

بولي

ستشفيرات

الملكية

ية لطب العيون

له بالليز

اللاصقة

جراحة الجفون



Casablanca, le 16 SEP. 2020

STITOU Anissa

45mg

1) levophtha 0.05



gpte NTS + 1/10

2) lotemax 0.05



gpte + 31 x 10 /

3) siccaglenid 0.05



gpte + 31 x 1/10

4) Phenodose 2ml dose
cavage

Dr. A. STITOU - Oculiste

10 Bd Hassan Séghir - 1er Etage

Urgence: 06 57 10 269

Tel: 0522 44 30 21 / 0522 54 15 45 - GSM: 0661 10 12 69

5) Zen Dag
84.25 10 NTS + 1/10

106، شارع حسن الصغير، الطانق الأول. الدار البيضاء. الهاتف : 0522 44 30 21 / 0522 54 15 45 - المخول : 0661 10 12 69
106 Bd Hassan Séghir, Kissariat Ben Jelloun. Casablanca - Tél : 0522 44 30 21/0522 54 15 45 - GSM : 0661 10 12 69

Docteur Mohamed Lahlou

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômé de l'Université de Montpellier

Ancien Ophtalmologiste aux Forces Armées Royales

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Chirurgie de Cataracte par Phako

Lentilles de contact - Laser - Angiographie

Chirurgie de la Paupière

الدكتور محمد لحلو
اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج جامعة مونبولي

طبيب عيون سابق بمستشفيات

القوات المسلحة الملكية

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

جراحة العجلة بالليزر

العدسة الاصنفية

جراحة الجفون

Casablanca, le 16 SEP. 2020

NOTE D'HISTORIQUE
Mme STFTOU Amineau
FON. D'OEIL

Fond d'œil dans le cadre d'une
néoplasie forte opeine' de
cataracte

$$\begin{aligned} FO &= \sqrt{rs} \\ &= 150 \text{ mm} \end{aligned}$$

(cent cinquante)

Réf.

Dr. MOHAMED LAHLOU
OPHTHALMOLOGISTE
106 Bd Hassan Séghir - 1er étage
Tel: 0522 44 30 21 / 0522 54 15 45 - GSM:
Urgence: 0661 10 12 69